



TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un projet de renforcement
d'autonomisation des femmes dans la région de Diffa, Niger**

- Juillet 2021-

1. Contexte

L'Agence française de Développement (AFD) a lancé un appel à projet qui a pour objectif de soutenir la réalisation de projets en faveur de l'autonomisation des femmes. Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre/la continuité/en complémentarité de son initiative « Minka Lac Tchad », à travers laquelle, l'agence finance des projets visant à renforcer la résilience et la cohésion sociale en atténuant les facteurs de vulnérabilités liés à la crise Boko Haram. Cet appel à projets Crise et sortie de crise (APCC) « *Appui aux femmes de Diffa* » vise à financer un projet de développement porté par des organisations de la société civile ou d'autres organismes à but non-lucratif.

Le projet a vocation à être mis en œuvre par un consortium d'ONG sélectionnées suite à une procédure d'Appel à Projet Crises et Conflits (APCC). L'APCC financera un projet opérationnel à hauteur de 6 millions d'euros, sur une durée de 36 mois. Merci de vous référer au Dossier d'APCC appui aux femmes de Diffa (autonomisation des femmes, zones de crise et conflits) complet de l'AFD en Annexe.

L'objectif général de cet APCC est de contribuer à créer des conditions favorables pour la réduction des vulnérabilités et la protection des femmes impactées par les conséquences de la crise de Boko Haram à travers un appui multidimensionnel visant le renforcement de leur résilience.

Il a pour objectifs spécifiques :

- OS 1 : De réduire la vulnérabilité des femmes de Diffa en renforçant leur protection
- OS 2 : De favoriser l'autonomisation des femmes de Diffa sur tous les plans

Pour l'analyse du contexte, les objectifs détaillés et contenus des axes du projet, merci de vous référer au Dossier de l'APCC en Annexe

Quelques points d'attention devront guider l'élaboration de la proposition soumise par le consortium d'ONG, à savoir :

- Proposer une approche véritablement intégrée entre les thématiques du projet. Le projet s'intéressera ainsi aux enjeux de genre et de sensibilité au conflit avec un accent clair sur le renforcement de la capacité d'agir (autonomisation) des femmes et des communautés.
- Développer une stratégie orientée vers la recherche de changements des acteurs:
 - Les OSC intervenant dans le domaine Santé Mentale, Appui psychosocial et la VBG
 - Les acteur porteurs d'opportunités liées aux AGR
 - Les autorités décentralisées
 - Gestion des conflits
 - Les MMD
- Cibler un périmètre géographique réduit avec une approche systémique au niveau d'un territoire constitué de deux communes.
- Inscrire l'intervention dans une logique de phasage vers la recherche d'une soutenabilité des processus mis en œuvre (mécanismes de sortie d'une logique d'assistance / urgence, mise en place d'une analyse fine des coûts par bénéficiaire afin d'anticiper sur les possibilités d'extension / mise à l'échelle du projet)
- Porter une attention spécifique à la mise en œuvre d'une approche genre (analyses, stratégie et suivi sexo-spécifiques) et « ne pas nuire ».

CARE intervient au Niger depuis 1973 et dans la région de Diffa et ses 12 communes depuis de nombreuses années. Au fil des années, CARE a acquis une bonne expérience de collaboration avec les communautés et les acteurs de développement de la région ainsi que dans les secteurs visés, ce qui conforte sa volonté de répondre à cet appel à projet.

Pour répondre à l'APCC CARE a déjà identifié pour former un consortium et répondre à cet appel : deux ONG nigériennes , une spécialisée en formation et AGR et, l'autre en appui Psychosocial (PSS) et alphabétisation. CARE sera le lead de ce consortium.

De ce fait, l'organisation souhaiterait bénéficier des services d'un consultant pour la finalisation du rapport de diagnostic et l'élaboration d'un document de projet avec ses annexes.

2. Problématique

La zone ciblée par l'appel à projet est la région de Diffa qui comprend 12 communes. Cette région est la plus vulnérable du pays, classée à 7,5 (sur 10) lors de la dernière analyse multidimensionnelle INFORM²⁰. Elle combine de multiples vulnérabilités : climatiques, liées aux conflits et à l'insécurité, socio-économiques structurelles ainsi qu'aux déplacements de population.

Ces vulnérabilités ont exacerbé l'insécurité alimentaire de la population, et celle-ci se détériore plus particulièrement dans les régions affectées par le conflit / l'insécurité²⁴ et les aléas climatiques.

Les inondations d'août et septembre 2020 ont généré d'importantes pertes de cultures et impacté des milliers de personnes. A ces phénomènes s'ajoute une insécurité croissante avec la recrudescence d'attaques et d'enlèvements depuis avril 2019 et notamment, dans les zones frontalières du Nigéria (Diffa, Maradi). Les incursions de Boko Haram engendrent des déplacements de populations vers d'autres zones plus sécurisées. La région de Diffa a enregistré 183 incidents faisant 495 victimes de janvier à novembre 2020 (enlèvement, assassinats, braquages, EEI, etc.) ainsi que près de 64 000 nouveaux déplacés. Près de 270 000 personnes (plus de 127 000 réfugiés, 105 000 déplacés internes et 37 000 retournés²⁷) sont actuellement en déplacement forcé dans cette région et vivent dans 140 sites spontanés. Un camp formel de réfugiés a été ouvert à Sayam Forage, tandis qu'un camp de déplacés internes à Kablewa a été fermé par les autorités en juin 2017 suite à une attaque suicide.

Sur près de 270 000 déplacés forcés, 80% vivent dans des sites spontanés, 80% sont des femmes et des enfants. Face à la prolongation de ces déplacements et la détérioration de la situation sécuritaire dans la zone et dans le Nord-Est du Nigeria, une politique d'assistance 'hors camps' est promue par les autorités avec l'aide de ses partenaires. Le HCR et la Banque mondiale ont lancé un programme important de construction de logements durables pour ces personnes déplacées prolongées, contribuant à générer des AGR pour les populations locales, à travers la production de briques pour la construction, et la mobilisation d'actions en THIMO.

La zone présente également des besoins humanitaires énormes et multidimensionnels, y compris le besoin d'un appui visant à l'autonomisation étant donné que les déplacements forcés y sont prolongés.

En effet, à ce contexte de déplacement s'ajoute une crise économique dans la région du lac Tchad très profonde : de nombreuses terres fertiles ont été abandonnées du fait de l'insécurité, et les opportunités et leviers pour l'autonomisation des populations sont limitées, alors que leurs besoins s'accroissent. **Les groupes les plus vulnérables dans ce contexte incluent les femmes et filles, exposées à des risques importants.** Les filles et les femmes sont non seulement victimes de la part des GANE d'enlèvements, mariages précoces et forcés, de viols, et d'esclavage sexuel, mais elles sont aussi de plus en plus utilisées par ces groupes. En dehors des risques directement liés au conflit, les filles et femmes de la région de Diffa sont également particulièrement exposées aux violences sexuelles et basées sur le genre, la traite (notamment en direction de la péninsule arabique) et le déplacement forcé.

Ajoutons à cela que les tensions liées à la délinquance et la violence chez les jeunes (dû notamment au manque de débouchés socio-professionnels et d'opportunité d'emplois), les conflits liés à l'accès et la gestion de l'eau et les conflits entre éleveurs et agriculteurs ont également un impact conséquent sur les populations selon l'analyse de conflit dans la région.

Dans ce contexte de ressources et d'opportunités limitées, des tensions entre communautés hôtes et déplacés sont apparues. Les tensions seraient particulièrement vives à l'égard des réfugiés originaires du Nigéria. Une partie importante des déplacés forcés et les populations locales de la région de Diffa étaient des éleveurs, des pêcheurs, et exploitants de poivrons, riz, et oignons tandis que, les réfugiés nigériens présents dans la région de Diffa sont principalement commerçants, et ont identifié rapidement les niches encore inoccupées du marché local. Cette concurrence a créé un ressentiment de la part des communautés locales envers les réfugiés qu'il est également important de prendre en compte.

3. Objectifs de la mission

Objectif général

- Élaborer la note de projet selon le canevas proposé par l'AFD ainsi que les différentes annexes décrites dans la note de cadrage;
- Préparer le dossier administratif et les fiches de renseignements requis en adéquation avec la note de cadrage de l'APCC.

Objectifs spécifiques

- a) Appuyer la finalisation du diagnostic élaboré par CARE qui servira de base à la rédaction de la note de projet ;
- b) Préparer la note de projet, ses annexes et le dossier administratif et les fiches de renseignements requis en étroite collaboration avec les membres du consortium.

4. Tâches du consultant

La tâche principale du consultant consiste à proposer la note de projet qui réponde le mieux possible aux exigences et recommandations des lignes directrices de l'appel à projet.

Dans ce cadre, le consultant doit prendre connaissance de l'ensemble des documents afférents à l'appel à projet, notamment le cadre général défini par l'AFD et la stratégie pays AFD, les modalités de sélection et de validation finale des propositions, le modèle de note projet et ses annexes, et les termes de référence. Le consultant devra se référer aux documents stratégiques tels que les documents portant création de l'initiative MINKA et le rapport de l'Evaluation des Risques et de la Résilience dans la région du Sahel » conduite par la Banque Mondiale 2020.

De manière générale, le projet est destiné à investir dans des activités qui ciblent les femmes et leurs communautés afin de favoriser leur autonomisation. Il s'agira également de créer un environnement favorable à l'autonomisation sociale et économique des femmes en conjuguant les lois et normes réglementaires, religieuses et coutumières, et notamment en insistant sur la prévention et une meilleure réponse aux violences à l'égard des femmes.

Les points de vigilance particuliers à observer porteront sur :

- L'analyse approfondie du contexte de la zone ciblée (socio-économique, vulnérabilités, conflits et menaces, etc.) et particulièrement pour ce qui concerne **la gestion des conflits**.
- L'aspect renforcement des capacités des 2 OSC partenaires tant au plan structurel que sur le plan thématique avec une partie du budget (10%) consacrée à cet aspect
- La connaissance des politiques et stratégies nationales et locales ainsi que les dispositifs de planification du développement à ces deux échelles en lien avec les thématiques traitées par la proposition ;
- La méthodologie de ciblage des localités d'intervention de la proposition ;
- La prise en compte du genre et des autres facteurs d'exclusion de manière transversale et spécifique (pour les groupes très vulnérables) dans les actions à proposer ;

- L'organisation du groupement à mettre en place et la clarté du partage des rôles ;
- La valeur ajoutée de CARE et des OSC partenaires.

Le(a) consultant(e) devra, sur base d'une compréhension fine du contexte, des compétences des partenaires, d'un réalisme d'un point de vue des réalisations attendues du projet et d'une vision cohérente avec les projets en cours et pérenne, produire une note de projet complète (y compris cadre logique, chronogramme et matrice de bénéficiaires) pour validation interne finale d'ici le 23 août 2021.

Le(a) consultant(e) pourra se baser sur les résultats du diagnostic conduit actuellement par les partenaires du consortium (du 17 juin au 5 juillet) dans la région de Diffa visant à obtenir des informations sur: la disponibilité des structures, capacité à offrir des services, ressources humaines et matérielles, gap dans la couverture des besoins, identification des acteurs intervenant dans les secteurs de la psychosocial, SGBV et AGR dans la zone. Le rapport du diagnostic devrait être disponible le 5 Juillet 2021. Par ailleurs, les partenaires du consortium envisagent un atelier de construction du cadre logique en visioconférence qui devra être appuyé par le consultant.

Le(a) consultant(e) sera libre d'utiliser toute méthodologie qu'il(elle) jugera utile, dans la limite des moyens financiers alloués à la consultance, afin de mener à bien sa mission.

Le(a) consultant(e) sera libre d'utiliser de manière complémentaire toute méthode de formulation de programme qui serait nécessaire pour mener à bien sa mission.

Il est souhaité que le(a) consultant(e) réalise les étapes suivantes :

1. Développement et finalisation d'un cadre logique sur la base de la logique d'intervention proposée par les partenaires du consortium et les résultats du diagnostic;
2. Rédaction du narratif sur la base du cadre logique préalablement validé ainsi que des éléments et documents de contexte partagés ou rédigés par les partenaires du consortium;
3. Rédaction d'une note de projet sur la base des précédents documents préalablement validés, incluant:
 - **Un descriptif de la Géographie et contexte** de mise en œuvre du projet
 - **Un descriptif des Expériences** des OSC dans le pays et dans la région ciblée par l'Appel
 - **Objectif général** du projet
 - **Un descriptif des résultats** attendus, **impact, activités** du projet et logique d'intervention
 - **Un descriptif des partenaires** : description des partenaires (internationaux, nationaux, locaux), des apports de chacun et des modalités du partenariat
 - **Un descriptif des bénéficiaires** : description des groupes cibles et des bénéficiaires locaux directs et indirects
 - **Un descriptif des** principaux éléments du **budget** proposé

La construction d'un projet étant itérative, il sera nécessaire de revenir plusieurs fois sur le cadre logique et le narratif en fonction des limites budgétaires.

La conception et la rédaction du projet devront adhérer scrupuleusement au cadre fixé par la note de cadrage APCC, mais également aux normes et standards existants au sein de CARE International, notamment mais pas exclusivement, le genre, la qualité des programmes, la bonne gouvernance, la gestion financière de projet et les partenariats.

La Responsable des Programmes Afrique & Moyen-Orient est le supérieur hiérarchique direct de cette consultance. Les principaux interlocuteurs du (de la) consultant(e) sont les personnes suivantes :

- La Coordinatrice du Programme LEFJ de CARE Niger Le Responsable Finance e CARE Niger
- Le Coordinateur du Consortium BANA (projet jeunesse Diffa)
- Le Chef de zone de la région de Diffa de CARE Niger

- Les points focaux des autres OSC membres du consortium
- La Chargée de programmes Afrique & Moyen-Orient de CARE France.
- La Responsable de programmes Afrique & Moyen-Orient de CARE France
- Toute autre personne dont la participation est jugée pertinente, y compris sur les questions d'intégration du genre et de l'égalité hommes-femmes dans la logique d'intervention du projet et les documents de proposition de projet.

CARE Niger fournira toutes les informations nécessaires, en particulier liées au contexte de l'action, aux bénéficiaires directs et indirects, aux partenaires de mise en œuvre et aux données budgétaires, au (à la) consultant(e) afin qu'il(elle) puisse pleinement effectuer sa mission. La transmission de documents liés aux interventions passées et présentes de CARE au Niger ainsi que des partenaires de consortium, viendra compléter ce partage d'informations.

Par ailleurs, le(a) consultant(e) appuiera CARE Niger et les ONG membres du consortium lors de l'atelier de définition du cadre logique qui sera organisé. Le(a) consultant(e) sera chargé(e) d'améliorer et d'aligner l'intervention/cadre logique sur les lignes directrices de l'appel à propositions.

Enfin, CARE Niger, appuyé par CARE France, sera chargé de revoir et de valider les documents de projet transmis par le(a) consultant(e). Les commentaires transmis seront adaptés et pris en compte par le(a) consultant(e).

5. Approche méthodologique

Le consultant engagera la mission selon une démarche participative avec les étapes clé présentées ci-après:

5.1. Cadrage de la mission

Une réunion de cadrage aura lieu en début de mission et sera sanctionnée par un PV dans lequel, les grandes orientations du projet seront précisées.

5.2. Revue documentaire et présentation de la démarche méthodologique retenue

Cette revue documentaire devra permettre d'organiser le travail de collecte des données sur le terrain. Le type d'organisation et de méthode de travail devront faire l'objet d'échanges avec les OSC partenaires au cours d'une réunion.

5.3. Collecte des données et rencontres avec les partenaires

Cette collecte de données sera organisée dans la région et les communes ciblées auprès des autorités locales, les services techniques déconcentrés, les ONG internationales, nationales et autres associations locales, les organisations communautaires de base par CARE Niger. Les initiatives réussies en lien avec les thématiques identifiées par l'appel (du point de vue SGBV, alphabétisation, AGR) devront être documentées en vue de leur prise en compte dans la formulation du projet. Une restitution aura lieu à la fin du diagnostic et permettra au consultant d'exposer les axes qu'il compte développer dans le document de projet et de recevoir en retour les avis et amendements de CARE, des OSC partenaires.

5.4. Proposition de projet

Le consultant rédigera une note de projet en s'appuyant sur les axes proposés dans l'appel et retenus lors de la restitution. Il devra faire transparaître de façon harmonieuse les approches et les piliers des cadres stratégiques des membres du consortium :

6. Profil et qualification du consultant

- Diplôme universitaire supérieur en sociologie, développement rural, gestion des conflits, gestion de projet;
- Expérience dans l'élaboration, la rédaction et la gestion et l'évaluation des projets de développement rural et des aspects liés à la gouvernance locale et la cohésion sociale, le renforcement des moyens d'existence des populations, le renforcement de la résilience économique des communautés, développement local, gestion ou évaluation des filières agricoles, empowerment des femmes, lutte contre les violences faites aux femmes.

- Expérience dans le suivi et évaluation des impacts ;
- Expérience dans le suivi et la gestion de programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural et de renforcement du rôle de la femme ;
- Expérience réussie sur des dépôts de projets à l'AFD (APCC)
- Qualités rédactionnelles, organisé, esprit de synthèse, réactivité, respect des délais
- Connaissance des problématiques du développement rural (création d'emploi, accès au crédit rural, renforcement des structures associatives et professionnelles etc.).

Dans le contexte actuel de la Covid 19, le consultant sera appuyé par l'équipe de CARE Niger et CARE France pour la collecte des données.

Une proposition technique et financière (3 pages), accompagnée du CV sera adressée par mail, au plus tard le 15/07/2021 à 12h00 GMT, à CARE France et aux personnes suivantes:

- Lili Bazin: Responsable du pôle Afrique et Moyen Orient : bazin@carefrance.org

7. Calendrier, étapes et temps d'intervention

La mission se déroulera du **15/07 au 30/08 2021** (dates indicatives à reconfirmer, jours de travail non consécutifs). Le temps d'intervention **sera adapté à un maximum de 15 Homme-Jour de travail**. Le calendrier indicatif est proposé ci-après :

Désignation	Lieu	Date
Réunion de cadrage	Home work	TBD
Revue documentaire	Home work	TBD
Finalisation du document de diagnostic avec les partenaires	Home work	TBD
Restitution et propositions d'axes pour le projet, au consortium et partenaires	En ligne	TBD
Rédaction documents projet (draft)	Home work	TBD
Envoi des documents projet provisoires au consortium	-	TBD
Retour du consortium	-	TBD
Finalisation documents projet	Home work	TBD
Envoi des documents projet en version définitive au consortium	-	TBD

8. Livrables

En version provisoire : la note de projet accompagnée des annexes requises est remise au consortium.

En version définitive : après amendements du consortium, la note de projet, ses annexes ainsi que les documents administratifs et les fiches de renseignement sont remis à CARE.

9. Obligations des parties

9.1. Obligations du consultant

Le Consultant prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution, dans les délais, des prestations placées sous son entière responsabilité. Il devra s'engager à exécuter son mandat dans le respect des termes de référence, à travailler étroitement avec CARE et ses partenaires et à rédiger les produits attendus conformément aux dispositions du point 8 ci-dessus.

9.2. Obligations du consortium

CARE France et CARE Niger mettront à la disposition du Consultant les documents et les informations nécessaires à l'exécution de sa mission.

ANNEXES

Proposition du chemin d'impact du projet

